

PUDEURS TARDIVES

Mes amis et moi, nous avons reçu à la Chambre, de toutes les fractions républicaines, de nombreuses félicitations pour les résultats des élections départementales du Nord. Je les remercie avec gratitude sur tous les dévoués qui ont assuré cette victoire de clarté.

Nous avons tenu bon sur notre formule d'action : « Nos candidats se présentent ensemble. Ensemble ils iront jusqu'au bout. » Pasqual, visé par la droite, est sorti triomphant de la lutte grâce à l'appui indéfectible que, sans aucune négociation, lui ont donné les socialistes. Je ne suis pas assez grand seigneur pour être indifférent à ce geste républicain de désintéressement, et j'en remercie les socialistes.

J'observe utilement, d'autre part, que nos amis d'Avesnes, sans préoccupation territoriale, ont tenu bon pour toute la liste. C'est ainsi qu'il convient, en effet, de comprendre le devoir auquel on s'est engagé.

Mais parce que les socialistes, venant au secours de notre victoire, ont donné à Pasqual un appui dont il pouvait n'avoir pas besoin mais qui fut décisif, les journaux de droite ont pu se permettre de nous effaroucher de vieille fille scandalisée.

Ce sont là des pudeurs bien tardives. Car enfin, il y eut une proposition de représentation proportionnelle, à laquelle M. Georges Vandame fils répondit le 2 janvier pour le Comité de l'Élément.

Quo disant cette réponse :

1° L'Entente a toujours été et préconise la représentation proportionnelle.

2° Pour le Sénat, aucune objection de principe.

3° Mais deux des partisans en présence l'ont refusée.

4° Nous regrettons que les socialistes n'aient autorisé l'examen immédiat de la question à son acceptation par tous les partis, sans que nous aurions inutilement causé avec eux.

C'est-à-dire que, en principe, la droite ne se refusait nullement à voir deux socialistes du Nord au Sénat.

C'est-à-dire encore qu'elle aurait volontiers envisagé les moyens d'imposer la proportionnelle aux partis qui n'en voulaient pas.

Alors, n'est-ce pas, il ne s'agit pas aujourd'hui de faire la prudence et de se voiler la face devant les résultats d'un scrutin qui envoie huit républicains au Sénat. Car si on avait décliné la droite, sans doute elle aurait eu son représentant, mais elle aurait les portes du Luxembourg à deux de ces affaires.

M. Ribot, on dit que M. Ribot est content, elle prend des airs d'épouvantée parce qu'elle ont tenu la main à Pasqual.

Et à qui fera-t-on croire que le succès de M. Mahieu, premier élu après Pasqual, que le succès des autres candidats marquent un échec de la politique du Président du Conseil ? On le voit un peu lorsqu'on voit M. Ribot et M. Millerand, du côté de la droite. Ce grand zèle national finit par être trop intéressé.

En se séparant de M. Pichon, nos sénateurs n'ont fait qu'imiter M. Ribot, membre du cabinet Poincaré, qui a battu M. de Lamerzelle et M. Guillochon, libéraux, dans le Morbihan. On dit que M. Ribot est content de la politique de son Président du Conseil ?

Les commentaires des journaux de la droite, comme a été incombé au contradictoire son action, ne peuvent que nous fortifier sur les fermes positions que nous avons prises.

Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier. Républicains du Nord, travailleurs, d'un cœur unanime et ardent, aux victoires de demain.

DANIEL-VINGENT, Député du Nord.

Dimanche 6 Avril Elections Législatives

Nous croyons savoir que le gouvernement a l'intention de fixer définitivement la date des élections législatives au dimanche 6 avril prochain.

LA SEINE BAISSE

Paris, 11. — La baisse est générale sur la Seine et sur la Marne. Au pont d'Austerlitz, on cotait, vendredi matin, m. 30. Des hauteurs variant de 25 à 35 cm., sont signalées sur de nombreux points. Tous les ouvriers ont repris le travail dans les usines qui avaient été inondées, sauf à Nanteuil, où deux usines sont encore en chômage.

Dans le 15^e arrondissement, la circulation a repris sur les quais.

D'autre part, tous les renseignements parvenus au ministère des travaux publics. On signale ce matin une crue légère du Grand Morin, laquelle aura probablement pour seul effet de ralentir la baisse de la Marne à Charent. Les affluents supérieurs de la Seine sont stationnaires. La dérive de la Seine, à Melun, est maintenant très faible.

La baisse de la Seine à Paris va également se ralentir ; elle a été de 38 cm depuis hier au pont d'Austerlitz. Elle sera d'une dizaine de centimètres environ d'ici à demain.

LE BILAN DU RAZ DE MARÉE

Lorient, 11. — Une première liste des navires détruits est parvenue à l'inscription maritime. On a compté une quinzaine rien que pour le petit port de Landerneau. Plusieurs chalutiers sont rentrés avec des avaries. Le second de l'« Amérique II » a été grièvement blessé.

Les navigateurs qui rentrent au port sont tous unanimes à déclarer qu'il n'y a jamais eu au cours de leur existence un bouleversement aussi effroyable de la mer.

Lire en quatrième page :

LA SUITE DE LA LISTE DES GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS DES CELEBRITES.

L'É REVEIL AGRICOLE.

Le Bloc contre la Vie Chère LA HAUSSE DE LA VOLAILLE

Les consommateurs se plaignent des prix élevés

des produits de nos basses-cours du Nord

Si l'on en croit l'histoire ou la légende, il y a quelque trois siècles, un roi de France, Henri IV, soucieux du bien-être de son peuple, voulait que chacun de ses sujets puisse mettre la poule au pot tous les dimanches. Un jour, Sully, son ministre de l'Agriculture, s'ingénia à ce que le vœu de l'auguste souverain fût réalisé. L'histoire ne dit pas si le peuple bénéficia des heureuses dispositions de ses dirigeants.

Plus de trois siècles se sont écoulés depuis lors et, dans les conditions économiques actuelles, ce n'est sûrement pas M. Chéron qui pourrait émettre les mêmes prétentions !

Comme toutes choses, comme toutes les denrées, la volaille augmente, en effet, de mois en mois, au point que ses prix la rendent prohibitive aux ménages modestes.

Certes, de tout temps, la volaille a été considérée comme denrée alimentaire de luxe. Il n'est pas moins intéressant, cependant, de comparer ses prix actuels avec ceux de l'an dernier et d'examiner les causes de sa hausse.

Les prix en janvier 1923

En janvier 1923, c'est-à-dire il y a exactement un an, on cotait sur les principaux marchés de notre région :

Poulets. — Dans la région industrielle : à Avesnes, de 10 à 14 fr. pièce ; à Héris-Liédard, 18 fr. ; à Héris-Liédard, de 11 à 13 fr. 50 ; à Bruay, de 7 à 17 fr. Dans les régions agricoles : à Aire-sur-la-Lys, de 8 à 10 fr. pièce ; à Cassel, de 12 fr. 50 à 15 fr. ; à Merville, de 12 fr. 50 à 16 fr. ; à Hazebrouck, de 11 fr. 50 à 18 fr. 25 ; à Saint-Pol, de 8 à 12 fr. ; à Cambrai, de 7 fr. 50 à 11 fr. ; à Avesnes, de 16 à 18 fr., suivant le poids et la qualité.

A la même époque, les poules étaient vendues à Aire-sur-la-Lys de 13 fr. 50 à 17 fr. 50 pièce ; à Héris-Liédard, de 17 à 22 fr. ; à Hazebrouck, de 14 fr. 50 à 15 fr. 50 ; à Bruay, de 12 fr. 50 à 14 fr. ; à Avesnes, de 16 à 19 fr. pièce.

Quant aux pigeons, ils étaient vendus à Bruay de 4 fr. 50 à 6 fr. la couple, et à Avesnes de 6 fr. 50.

Nous ne parlerons pas des volailles de luxe, canards, oies, dindes, pintades, qui ne sont généralement consommées que dans les ménages fortunés.

Maintenant !

A un an d'intervalle, les prix ont subi, au général, des hausses très sensibles atteignant parfois presque 3 francs sur la pièce de volaille vendue.

Sur les derniers marchés de l'année nouvelle on cotait, en effet :

Poulets. — Région industrielle : Béthune, de 12 fr. 50 à 15 fr. pièce ; Hirson, de 16 à 22 fr. ; Héris-Liédard, de 17 à 18 fr. ; Bruay, de 13 à 18 fr. ; Caudry, de 14 à 20 fr. ; Avesnes, de 15 fr. ; Billy-Montigny, 16 fr. — Région agricole : Hazebrouck, 16 à 18 fr. ; Saint-Pol, 9 à 14 fr. ; Cambrai, 13 fr. pièce ; Arras, de 12 à 16 fr. ; Saint-Omer, de 10 à 16 fr. ; Aire-sur-la-Lys, de 10 à 17 fr. 50 ; Wormhoudt, de 14 fr. 50 à 17 fr. 50 ; Cassel, de 15 fr. à 17 fr. 50 ; Bailleul, de 11 à 17 fr. 50 ; Landrethun, de 14 à 16 fr. Dans le même intervalle, les prix des poules ont subi des hausses correspondantes.

Quant aux pigeons, ils étaient cotés ces jours derniers : à Saint-Pol, 6 et 7 fr. la couple ; à Avesnes, 7 fr. ; à Caudry, 9 fr. ; à Bruay, de 6 à 7 fr. ; à Aire-sur-la-Lys, de 5 fr. 30 à 6 fr. ; au Calésau, 12 fr. ; à Arras, 7 fr. 50 et 8 fr. ; à Gravelines, 6 et 7 fr.

A Lille, il n'est pas de ménagère qui, les jours de fête, à la veille des réunions de famille, ne se soit rendu compte de la hausse énorme subie par la volaille en général. Ici, poulets et pigeons se vendent au poids sur les marchés, dans les épiceries et maisons d'alimentation à des prix variant de 12 à 15 fr. le kilo pour le poulet, de 11 à 12 fr. pour les poules.

A ces cours, le poulet de belle taille se vend couramment de 20 à 30 fr. ; la poule, 25, 30 fr., et même plus. Quant aux pigeons, leurs prix sont presque doubles de ceux pratiqués sur les marchés régionaux. On les vend, en effet 4 fr. 50, 5 fr. et même 6 fr. pièce.

Par ses prix prohibitifs, la volaille est devenue inaccessible sur la table de l'ouvrier.

Les causes de la hausse

Pourquoi cette hausse si sensible, à un an d'intervalle ?

A cette question que nous avons posée à plusieurs vendeurs, on nous a répondu : L'hiver, la volaille est toujours chère. Cette année, cependant, le prix élevé des grains servant à la nourriture des volailles n'est pas pour ramener la baisse sur les marchés. Le blé est cher... Quant au maïs, de plus en plus employé pour la fabrication des féculés et glucoses, son prix a subi des hausses successives dont la répercussion se fait maintenant pleinement sentir.

D'autre part, la grosse majorité des vendeurs, notamment à Lille, passent par les intermédiaires. Ceux-ci, qui achètent en gros sur les marchés, paient les frais d'octroi, le chiffre d'affaires, les frais de transport et prélevant naturellement leur bénéfice. Quant à l'épicer, au détailant, il doit vivre, lui aussi ; rien d'étonnant à ce qu'il prélève, de son côté, un bénéfice correspondant à l'augmentation générale du coût de la vie.

Conséquence : le prix, déjà élevé à la base, se trouve d'autant majoré que le nombre d'intermédiaires est toujours et que les bénéfices successivement prélevés sont importants !

D'où son prix de vente définitif plus élevé que jamais et inaccessible aux bourses moyennes.

Comme les autres denrées, la volaille subit la répercussion de la crise économique générale. Ce n'est que lorsque cette crise sera écartée que ses prix baisseront et qu'elle pourra, comme par le passé, revenir plus souvent sur la table des gens du peuple.

Marcel POLVENT.

Tandis que M. de Lasteyrie lutte pour le franc

...CE DERNIER S'AVILIT : LA LIVRE A 89,32 !

M. de Lasteyrie a ainsi que l'on sait engagé la lutte contre la spéculation sur notre franc. Dès le premier jour des hostilités, ce dernier avait baissé à 87,5 pour la livre sterling. Il remonta quelque peu pour faire un nouveau bond en arrière, le plus formidable : il était coté en effet hier, 89,32 pour la livre et 20,85 pour le dollar.

D'autre part au bilan hebdomadaire de la Banque de France, publié hier, les avances de la Banque à l'Etat se trouvent en diminution de 200 millions par rapport aux chiffres de la semaine dernière. Cette diminution de 200 millions fait suite à une diminution du même ordre enregistrée au bilan précédent.

Tout cela est très bien, mais il ne faut pas oublier que le ministre des finances contracte aux engagements financiers de 1920, a remboursé à la fin de 1922, 1 milliard au lieu de 2 et, à la fin de 1923, 300 millions au lieu de 2 milliards.

On se réjouit en outre que le taux officiel de l'escompte est porté de 5 à 5 et demi pour cent. La note officielle qui nous apporte cette nouvelle omet de nous dire que le taux de l'escompte est de 4 pour cent à Londres et à Genève, et de 4 et demi pour cent à New-York et à Amsterdam.

LE GÉNÉRAL GASCOUIN VIENT DE MOURIR

Paris, 11. — On annonce la mort du général Gascoquin, ancien sous-chef d'état-major général de l'armée, décédé cette nuit à Paris, des suites d'une opération. Le général Gascoquin était né à Montreuil-sur-Mer, le 14 juin 1857.

ECROULEMENT D'UNE MAISON SUR UN TERRAIN MINIER

Rodez, 11. — A Granauc, une maison située sur un terrain minier déjà lézardé, s'est écroulée. A six heures, l'immeuble a été partagé en deux entrainant des meubles dont certains sont restés suspendus sur les parties des planchers qui tiennent encore.

Quatre ménages composés d'une douzaine de personnes habitant l'immeuble, il n'y a pas eu d'accident de personne.

Le raz-de-marée de l'Atlantique

(Photo Branger)



LA PLAGE ET LES VILLAS DE ROYAN QUI ONT ÉTÉ DÉVASTÉES PAR LE TERRIBLE RAZ DE MARÉE, QUI S'EST ÉTENDU DES CÔTES BRITANNIQUES À BIARRITZ

L'EXPIATION DU CRIME DE SAILLY-LEZ-LANNOY

Dumont guillotiné ce matin

Le massacreur des habitants de la ferme de Meurchin exécuté place du Palais de Justice à Lille

Louis Dumont, l'auteur du triple assassinat de Sully-lez-Lannoy, condamné le 19 octobre dernier à la peine capitale par la Cour d'assises de Douai a expié ses crimes ce matin.

C'est sur la place austère et soignée du Palais de Justice de Lille, devant la porte ornée de la maison d'arrêt, que la terrible machine a accompli son œuvre de justice.

L'exécution de Dumont constitue l'épilogue d'une des causes célèbres les plus tragiques de ces dernières années.

Puisse le sinistre châlliment servir d'exemple à ceux qui ne reculent pas devant les plus horribles forfaits, pour satisfaire leurs bas instincts.

La tête de Dumont est tombée, justice est faite !

Les sombres crimes d'une brute

C'est dans la nuit du 8 au 9 avril 1919 qu'eut lieu, à Sully-lez-Lannoy, commune de la frontière franco-belge, en la ferme de Meurchin, le triple assassinat qui a conduit Dumont à la guillotine.

Cette nuit-là, pérorait, tués à coups de revolver, le fermier, Mme veuve Darras, sa bonne Julienne Hubert, et son char de culture, Achille Leclercq. C'est bien par hasard qu'il n'y eut pas d'autres victimes !

Rappelons d'ailleurs les faits : Vers 2 h. 30 du matin, au cours de la nuit tragique, deux domestiques de Mme Darras, Léopold Declercq et Alfred Maës, ouvriers agricoles, âgés tous deux de quarante ans, couchaient dans une chambre de ferme de Meurchin, étaient réveillés en sursaut par plusieurs détonations. Maës ne leva, descendit dans la cour, et aperçut un individu à qui la bonne Julienne Darras disait : « Vous allez tous nous faire mourir de peur ! »

Cet individu, voyant apparaître l'ouvrier agricole, lui cria brutalement : « Vous, venez ici ! »

Mais, Maës, peu rassuré, s'enfuit vers l'écurie, non sans essayer un coup de feu qui ne le blessa pas. Arrivé à destination, il se hârra de se réfugier dans une chambre d'où, lui et Declercq aperçurent par une fenêtre, l'inconnu s'éclairant avec une lampe électrique de poche, longer le trottoir de la maison et disparaître. Ensuite, les remarquaient une forme blanche sur le trottoir.

HORRIBLE VISION

Dès que le jour fut paru, Maës et Declercq descendirent dans la cour : ils virent alors sur le trottoir, le cadavre de la bonne. Aussitôt ils avisèrent des voisins puis ceci fait, pénétrèrent dans la maison. Dans le couloir séparant des chambres à coucher, ils virent le corps déformé du char de culture : Achille Declercq, et presque à côté, celui de Mme Darras, en chemise. Tous deux, de même que la bonne, avaient cessé de vivre et leur sang coulait par de nombreuses blessures faites à l'aide d'une arme à feu.

Par la suite on put se rendre compte que l'auteur de ce massacre avait eu le vol pour mobile. L'assassin qui paraissait fort bien équipé, les lieux où il avait opéré, s'était emparé d'un somme de 4.500 francs, de liasses de bons communaux ayant une valeur totale d'environ 9.000 francs, ainsi que deux couvertes en argent.

L'ENQUÊTE POLICIERE

Les premières recherches ne donnèrent aucun résultat. Cependant, quelque temps après le crime, d'un avion on trouva bizarre l'attitude de Maës, la police arrêta l'ouvrier agricole qui fut écroué. Après avoir subi plusieurs mois de détention, Maës bénéficia d'un non-lieu et fut remis en liberté.

COMMENT FUT PERPÈTRE LE FORFAIT

On sut ainsi, qu'armé d'un revolver de gros calibre laissé chez ses parents par les Allemands, Dumont, après avoir pénétré dans la cour de la ferme, enleva un carreau de la fenêtre du bureau, fit jouer l'espagnole et entra dans la pièce par escalade. Dans le bureau se trouvait un coffre-fort qui ne contenait d'argent ; il n'y toucha pas, mais avançant un placard, il s'empara d'un pot de confiture et en mangea une bonne partie.

Dumont envoya ensuite un carreau de la porte vitrée, donnant accès dans la cuisine et, passant la main par cette ouverture, fit jouer le verrou, traversa la cuisine, la salle à manger, le vestibule.

Comme il arrivait dans le couloir des chambres, le bandit se trouva subitement face à face avec le chef de culture, Achille Leclercq, qui tira et le blessa à la main. Le malheureux fut tué par quatre coups de revolver. Au même instant, Mme Darras surgit éperonnée de sa chambre, elle subit le même sort. La bonne, affolée à la vue de cette scène, se précipita en la plaçant dans un champ, puis tranquillement, regagna la maison paternelle, sise à Esplechin (Belgique).

Ces aveux passés devant MM. Benoit et Darras, le criminel les renouvela le lendemain au Parc de Lille, en présence du juge d'instruction chargé de l'affaire. Par la suite, il tenta de faire croire qu'il avait commis son crime à l'insu d'un militaire anglais qu'il avait envoyé, mais cette version ne fut guère prise en considération, attendu que l'intéressé, lors de ses premières aveux, avait formellement déclaré qu'il avait agi seul, complètement seul.

Examiné au point de vue matériel, par le docteur Choquet, Dumont fut reconnu entièrement responsable des actes qu'il devait expier.

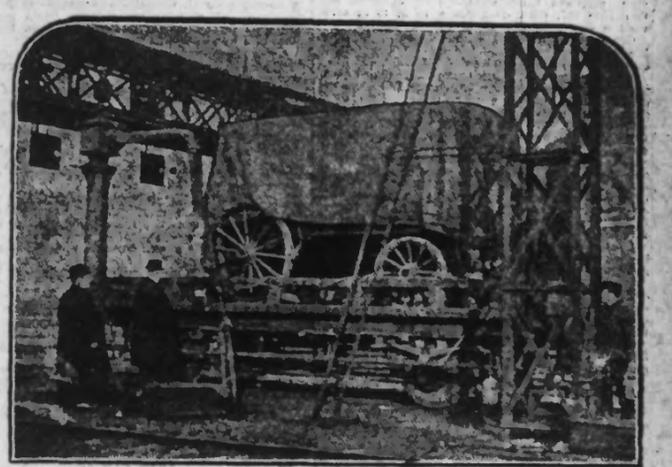
CONDAMNÉ A MORT !

Le vendredi 19 octobre 1923, Dumont comparaissait devant les assises du Nord, à Douai, où il observa une attitude digne. Malgré les efforts de son défenseur, M. Philippe Kah, il s'entendit à la fin d'une audience morne et sans intérêt, condamné à mort. Aux termes du jugement, il devait être exécuté à Lille.

Le 30 octobre, il était transféré à la prison de Lille d'où il ne devait partir que pour aller à la guillotine.

La guillotine en gare de Lille

La guillotine dressée



LA GUILLOTINE EN GARE DE LILLE

enfant, l'avait fait instruire à ses frais, dans un collège catholique réputé.

Mme Dumont avait de ce fait, ses grandes et petites entrées à la ferme de Meurchin où il se rendait assez fréquemment. Une fois même, l'ingrat avait débrouillé trois poules d'or à sa marâtre, avait été contraint d'avouer son larcin. Ce fait, ainsi que la condamnation qu'il purgeait pour un autre vol, était bien de nature à le faire envier par les policiers sous un jour peu favorable.

Cette mauvaise impression prit d'importantes proportions, lorsque l'on apprit à la brigade mobile que les traces recouvertes sur les vitres correspondaient aux empreintes d'un pouce droit de Louis Dumont.

Le funeste pressentiment d'une mère

L'avocat de Dumont, M. Kah, avise l'un des pénitenciers de la prochaine exécution de son client, se rendit hier matin au Parc, pour présenter une requête à M. Fieffé, procureur de la République.

Mme Dumont, mère du condamné, sous le coup de funestes pressentiments provoqués par la lecture des journaux, désirait embrasser son fils.

Pour obtenir cette autorisation, le procureur de la République dut téléphoner à la maison centrale de Loos, où se trouve le directeur du service pénitentiaire du Nord, seul qualifié pour l'accorder. Ce dernier ne fit aucune difficulté. On devine sans peine ce que fut cette entrevue. La pauvre femme, faillit s'évanouir en apercevant son enfant qu'elle n'avait pas vu depuis un certain temps et qui naturellement a beaucoup changé depuis son incarcération.

Mère et fils se séparèrent en sanglotant et fendre l'âme. La pauvre vieille maman qui termine si affreusement une existence toute de labeur et de probus se réfugia à sa seule prison dans un estaminet situé près du Palais de Justice.

Arrêté le 2 mai 1923, à Lille, Dumont, interrogé par M. Benoit, chef de la deuxième brigade mobile, devant un tas de l'une de ses victimes, M. Darras, s'effondra en pleurant et passa des aveux complets.

LOUIS DUMONT la guillotiné

LOUIS DUMONT la guillotiné